

L'Actualisation



JUIN 2021						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUILLET 2021						
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Chaque mois pendant une période allant du 28 du mois au 15 du suivant, vous allez devoir justifier de votre travail ou non auprès de Pôle Emploi.

C'est l'ACTUALISATION.

Personne n'y échappera, mais il y a juste un petit piège que nous allons voir ensemble.

Sur votre interface Pôle Emploi, vous verrez forcément une notification, et il faudra cliquer là où c'est indiqué.

The screenshot shows the 'Espace personnel' (Personal Space) of the Pole Emploi website. At the top, there's a navigation bar with 'ESPACE PERSONNEL', 'MON COMPTE', and 'ME DÉCONNECTER'. Below it, a user profile picture of a cartoon character with glasses and a speech bubble 'M. Nociem Buleur' is displayed. A welcome message 'Bienvenue sur votre espace personnel' is shown above the user info.

Mon actualisation: Affectuer avant le 15 juil. 2021. [M'actualiser](#)

Mon inscription: Inscrit depuis le **01 janvier 2020**. [Voir ma demande d'inscription](#)

Mon allocation: Dernier paiement: **380** € le 2 juin 2021. Montant allocation: **38** € net/jour (ARE). Date limite de votre indemnisation: 23 déc. 2021. [Déposer une demande d'allocations](#)

Mes notifications (1)

L'actualisation pour la période du mois de juin est ouverte. [M'actualiser](#) [Aujourd'hui](#) [Tout voir \(1\) >](#)

Ou ici [TOUT VOIR \(1\)](#)

Déclarez votre situation mensuelle

Tous les champs sont obligatoires.

Actualiser votre situation tous les mois permet :

- La mise à jour de votre situation
- De rester inscrit
- Le paiement de vos allocations si vous en avez

Vous devez répondre à toutes les questions posées et valider le message final qui confirmera l'enregistrement de votre déclaration.

Par cette action, vous autorisez Pôle Emploi à conserver votre déclaration sur un support informatique, sous réserve qu'une copie fidèle et durable soit produite en cas de besoin.

Attention, toute fausse déclaration vous expose à des sanctions (radiation de la liste de demandeurs d'emploi, suppression d'une partie ou de la totalité de votre allocation, pénalités administratives, etc.).

Au 30/06/2021

Etes-vous inscrit à une session de formation
ou suivez-vous une formation ?

Oui Non

Abandonner

→ Valider



Informations

Périodes de travail

Vous pouvez déclarer jusqu'à 30 périodes lors de votre déclaration mensuelle en ligne.

Au-delà de 30, vous devez effectuer votre déclaration mensuelle par courriel ou courrier auprès de votre Pôle emploi en rappelant vos nom, prénom et numéro d'identifiant.

Documents

Afin de faciliter votre actualisation, vous pouvez vous munir des informations ou documents utiles à votre déclaration :

- Bulletin de salaire
- Attestation employeur
- Justificatif de formation
- Notification de pension ...

Dès la fin de votre actualisation, vous pourrez transmettre ces documents depuis votre espace personnel.

[En savoir plus sur les changements de situations à déclarer](#)

Voici la première fenêtre de votre actualisation.

On parle ici de stage de formation dont P.E est au courant et qui a été validé. Si vous en faites un, sélectionnez « oui ». Il faudra ensuite indiquer vos jours de formation et les justifier par une attestation.



Déclarez votre situation mensuelle

2 Aide

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ?

Oui Non

Avez-vous été en stage ?

Oui Non

Avez-vous été en arrêt maladie ?

Oui Non

Percevez-vous une nouvelle pension retraite ? [?](#)

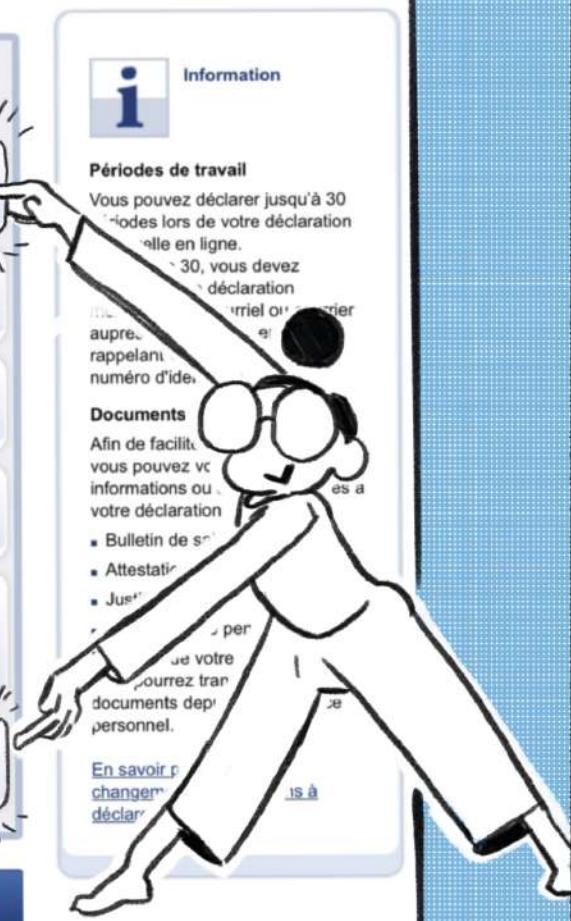
Oui Non

Percevez-vous une nouvelle pension

d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie ?

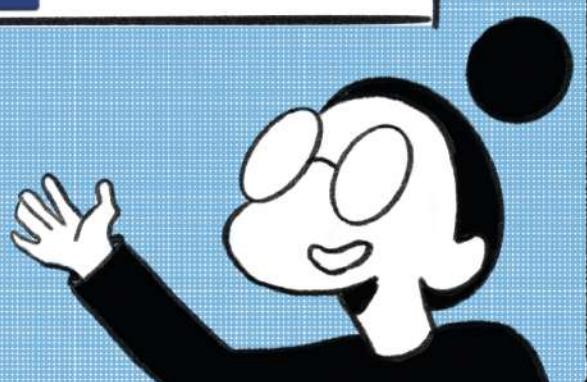
Etes-vous toujours à la recherche d'un emploi?

○ Oui ○ Non



Voici à quoi ressemble la page d'actualisation.

Nous allons nous concentrer sur les deux questions les plus importantes.



Déclarez votre situation mensuelle

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/12/2016 au 31/12/2016

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ? ?

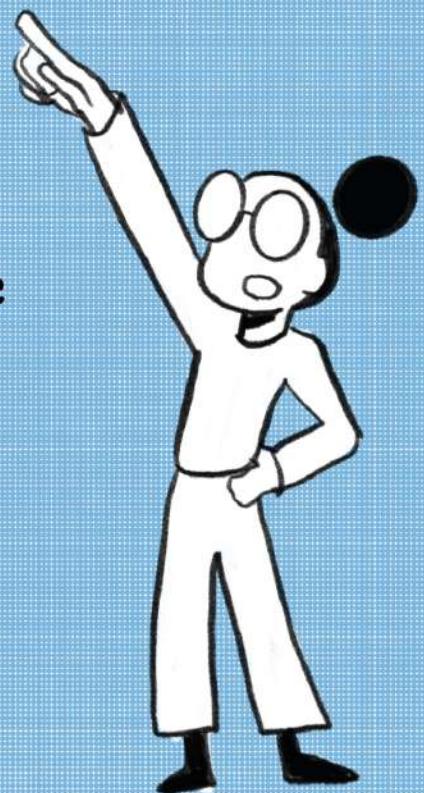
Oui Non

Heures travaillées dans le mois heures

Montant total de votre ou vos salaires bruts réels €
ou estimés

Quand vous n'êtes pas encore intermittente, voici le tableau à remplir. Il suffit juste de rentrer le total d'heures inscrit sur votre ou vos Attestation Employeur Mensuelle (AEM), ainsi que votre salaire brut.

Si vous êtes intermittente, c'est quelque peu différent. Voyez plutôt:



Déclarez votre situation mensuelle

? Aide

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ? ?

Oui Non

Attention, les périodes de travail non déclarées ne pourront être prises en compte pour vos droits ultérieurs.

Si vous justifiez de plus de 30 périodes d'activités dans le mois, veuillez contacter votre Pôle-emploi en composant le 39 49 (selon le service, gratuit ou 0,11€ max. l'appel, hors éventuel surcoût de l'opérateur).

 Ajouter des périodes d'activité

Pour les intermittentes:
Quand vous annoncez avoir fait
une activité salariale, voici
le tableau qu'il faut remplir
(c'est simple comme bonjour).



Périodes de travail

Vous pouvez déclarer jusqu'à 30 périodes lors de votre déclaration mensuelle en ligne.

Au-delà de 30, vous devez effectuer votre déclaration mensuelle par courriel ou courrier auprès de votre Pôle emploi en rappelant vos nom, prénom et numéro d'identifiant.

Documents

Afin de faciliter votre actualisation,
vous pouvez vous munir des
informations ou documents utiles à
votre déclaration :

- Bulletin de salaire
 - Attestation employeur
 - Justificatif de formation
 - Notification de pension ...

Dès la fin de votre actualisation,
vous pourrez éditer ces
documents personnels.

En
ch
dér

Déclarez votre situation mensuelle

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ?

● Oui ○ Non

Attention, les périodes de travail non déclarées ne pourront être prises en compte pour vos droits ultérieurs.

Si vous justifiez de plus de 30 périodes d'activités dans le mois, veuillez contacter votre Pôle-emploi en composant le 39 49 (selon le service, gratuit ou 0,11€ max. l'appel, hors éventuel surcoût de l'opérateur).



D'abord, la raison sociale ou nom de l'employeur, en clair, le nom du studio ou de la boîte de production pour lequel vous avez travaillé. C'est écrit sur vos bulletins de paye, AEM, contrats...

Déclarez

Tous les char

Pour la

Cochez le

Avez-v

Un cachet est un mode de rémunération forfaitaire. Mais pour nous, les studios les comptabilisent plutôt en heures travaillées, donc pas de panique, si la colonne "cachets effectués" est vide si vous complétez celle des heures.

Attention, les périodes de travail non déclarées ne pourront être prises en compte pour vos droits ultérieurs.

Si vous justifiez de plus de 30 périodes d'activités dans le mois, veuillez contacter votre Pôle-emploi en composant le 39 49 (selon le service, gratuit ou 0,11€ max. l'appel, hors éventuel surcoût de l'opérateur).

Raison Sociale ou Nom de l'employeur	DU	AU	Heures travaillées	Cachets effectués	Rémunération brute €
Steak fusion production	01	05.	35		

①

②

Ajouter des périodes d'activité



Puis, vous devez inscrire vos périodes d'activités ainsi que le total d'heures sur la dite période. Ces périodes sont visibles sur vos contrats et bulletins de paye, le total d'heures sur l'AEM également.

Déclarez votre situation mensuelle

Tous les

P

Co

N'oubliez pas: nos salaires se comptent en €/jour.
Ils sont référencés dans la convention collective!
Ayez un œil sur ce document.

Avez-vous travaillé ? ?

Oui Non

Attention, les périodes de travail non déclarées ne pourront être prises en compte pour vos droits ultérieurs.

Si vous justifiez de plus de 30 périodes d'activités dans le mois, veuillez contacter votre Pôle-emploi en composant le 39 49 (selon le service, gratuit ou 0,11€ max. l'appel, hors éventuel surcoût de l'opérateur).

Raison Sociale ou Nom de l'employeur	Du	Au	Heures travaillées	Cachets effectués	Rémunération brute €
Steak fusion production	01	05	35		600

① ② ③

Ajouter des périodes d'activité



Et en dernier, la rémunération brute de la période travaillée. Les périodes travaillées sont toujours inscrites sur le bulletin de paye.

Avez-vous travaillé ? 

Oui Non

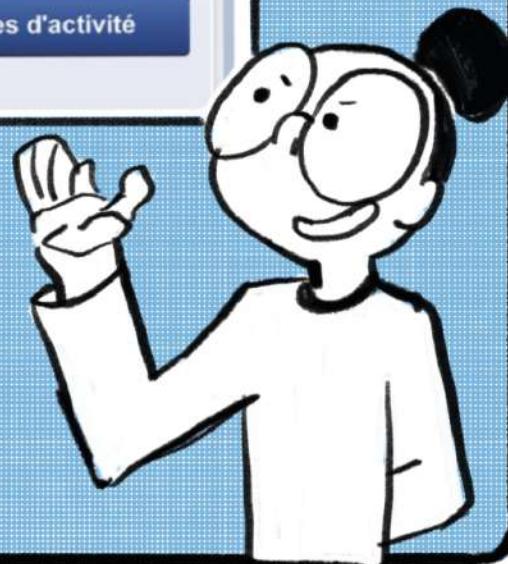
Attention
droits ult.
Si vous
votre Pô
hors éve

Il est tout à fait possible d'enchaîner des contrats à la suite pour différents studios comme ici. Par contre, il ne faut jamais cumuler des CDDUs sur une même période (je veux dire 2 contrats pour deux studios pour des jours communs).

Raison Sociale ou Nom de l'employeur	Du	Au	Heures travaillées	Cachets effectués	Rémunération brute €
Steak fusion production	01	05	35		600
Steak fusion production	08	12	35		600
Steak fusion production	15	19	35		600
Studio Bonchour-hein	24	25	14		240
Studio Bonchour-hein	27	30	28		480

 Ajouter des périodes d'activité

Rappel : l'ouverture commence le 28 du mois où vous devrez justifiez vos boulots. Attendez d'avoir vos documents (AEM, fiche de paye) pour bien remplir le tableau.



Déclarez votre situation mensuelle

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ? [?](#)

Oui Non

Avez-vous été en stage ? [?](#)

Oui Non

Avez-vous été en arrêt maladie ? [?](#)

Oui Non

Percevez-vous une nouvelle pension retraite ? [?](#)

Oui Non

Percevez-vous une nouvelle pension
d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie ? [?](#)

Oui Non

Etes-vous toujours à la recherche d'un emploi ? [?](#)

Oui Non

[Abandonner](#)

[Valider](#)

Des nons
partout,
sauf ici.

Si vous n'avez pas
bossé, il faut
remplir ainsi.



Périodes de travail

Vous pouvez déclarer jusqu'à 30 périodes lors de votre déclaration mensuelle en ligne.
Au-delà de 30, vous effectuez une déclaration par courriel au Centre F rappellement nom, numéro de sécurité sociale et numéro de client.

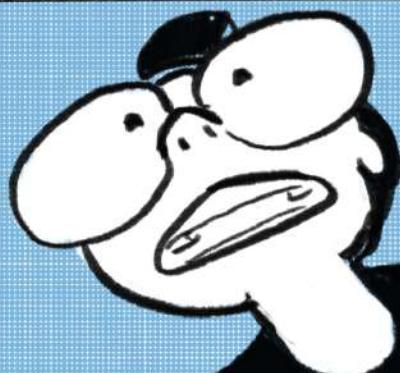
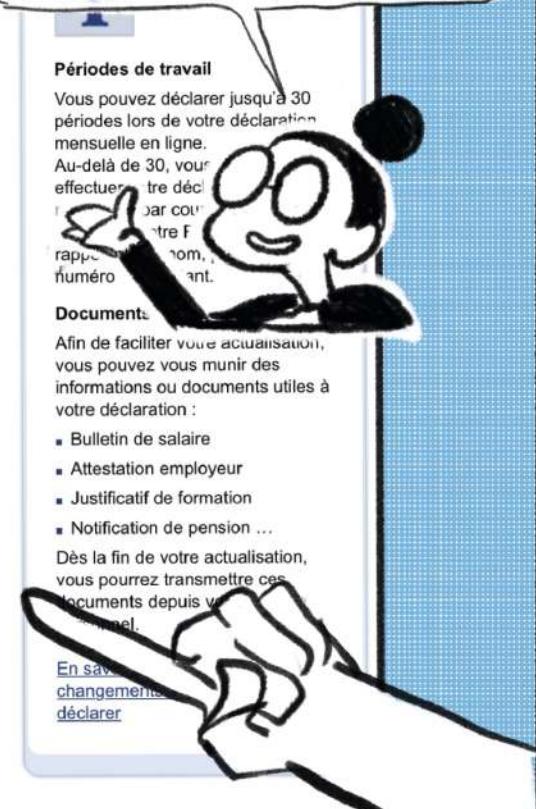
Document

Afin de faciliter votre actualisation, vous pouvez vous munir des informations ou documents utiles à votre déclaration :

- Bulletin de salaire
- Attestation employeur
- Justificatif de formation
- Notification de pension ...

Dès la fin de votre actualisation, vous pourrez transmettre ces documents depuis votre espace personnel.

En savoir plus sur les changements à faire pour déclarer



Etes-vous toujours à la recherche d'un emploi ? ?



Vous dites que vous êtes toujours
à la recherche d'un emploi.

TOUJOURS.

Si vous ne dites pas que vous
recherchez un emploi, vous serez
radié·e·s de Pôle Emploi et bye-bye
nos jolies allocations.



Déclarez votre situation mensuelle

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ? [?](#)

Oui Non

Avez-vous été en stage ? [?](#)

Oui Non

Avez-vous été en arrêt maladie ? [?](#)

Oui Non

Percevez-vous une nouvelle pension retraite ? [?](#)

Oui Non

Percevez-vous une nouvelle pension
d'invalidité de 2ème ou 3ème catégorie ? [?](#)

Oui Non

Etes-vous toujours à la recherche d'un emploi ? [?](#)

Oui Non

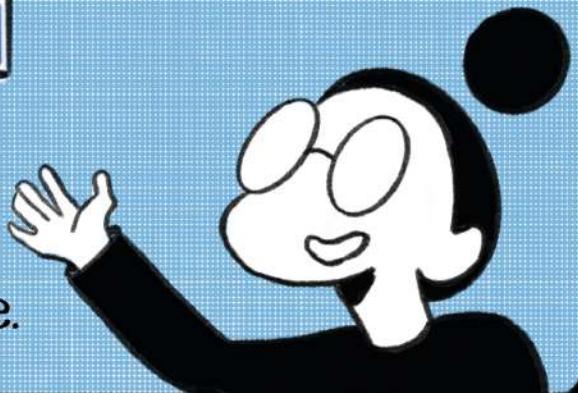
Abandonner

→ Valider

L'arrêt maladie se justifie,
si vous dites oui, par une
attestation de l'assurance maladie.

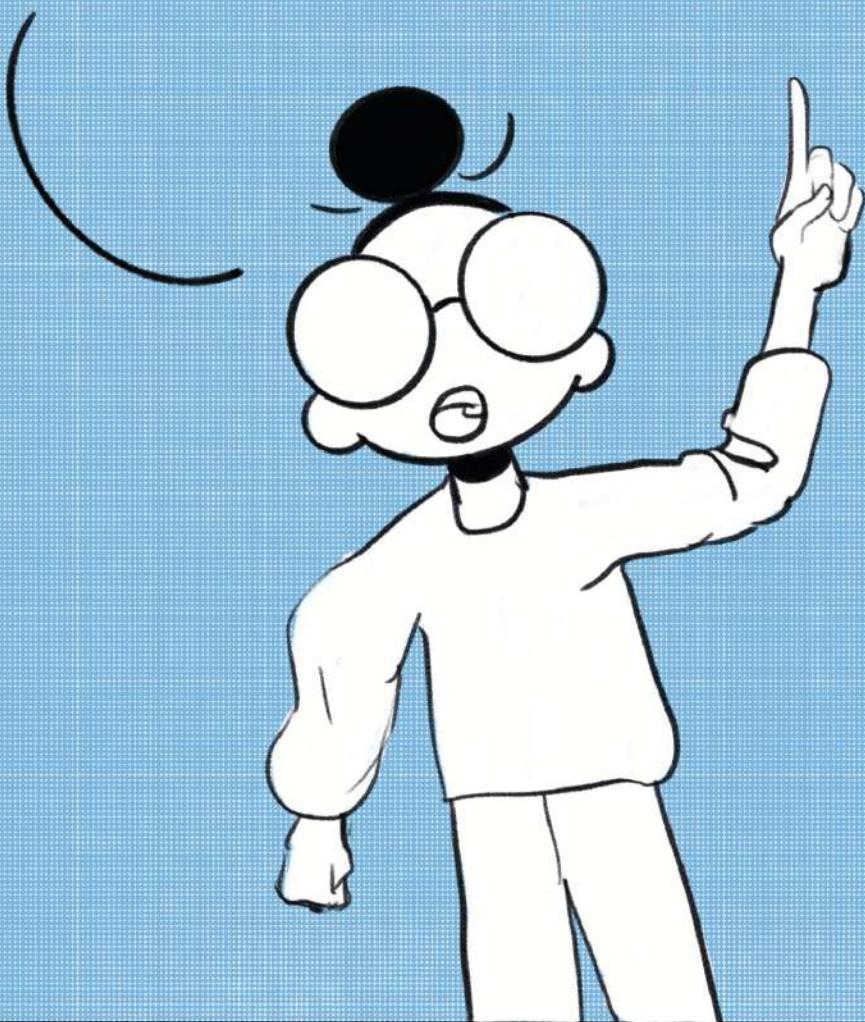
Petites précisions:

On parle ici de stage de formation. Si P.E n'est pas au courant que vous en faites un, sélectionnez oui. Il faudra mettre les jours de formation et le justifier par une attestation.



ATTENTION: depuis février 2022, l'interface d'actualisation change pour ceux qui ont moins de 30 ans.

C'est proche de ce qui est décrit précédemment mais c'est toujours important de noter les différences.



1 Mes activités
CDD, CDI, intérim, auto-entreprise...

2 Mes situations particulières
Arrêt maladie, formation...

3 Valider ma déclaration
Terminer mon actualisation.

Commencer

Activité pour
 Un employeur Mon entreprise

Nom de l'employeur
Steak Fusion Production

Du
01/02/2022

Au
28/02/2022

Nombre d'heures travaillées, sans les minutes
140

Nombre de cachets effectués (1 cachet = 12h)

Vous déclarez : 140 heures

Rémunération brute
2350 €

Ajouter plusieurs activités

Annuler

Voici à quoi ressemble cette nouvelle interface: Une simplification de la précédente.

Néanmoins, notez l'onglet «mon entreprise»: si vous êtes Freelance en tant qu'artiste-auteur, vous n'avez pas à vous soucier de cette partie.



Mes activités

CDD, CDI, intérim, auto-entreprise...

Aucune activité renseignée

Mes situations particulières

Arrêt maladie, formation...

Aucune situation renseignée

③ Valider ma déclaration

Terminer mon actualisation.

Finaliser

Ensuite, c'est sensiblement la même chose que précédemment. Vous n'avez qu'à suivre la procédure basique.



Je souhaite rester inscrit à Pôle emploi

OUI

NON

La dernière question a changé!
Ça revient à la même chose
que précédemment mais la
tournure de phrase peut porter
à confusion. Soyez attentif·ve.

Mon dossier demandeur d'emploi

Mon actualisation

Mon inscription

Mes allocations

Mes échanges avec Pôle emploi

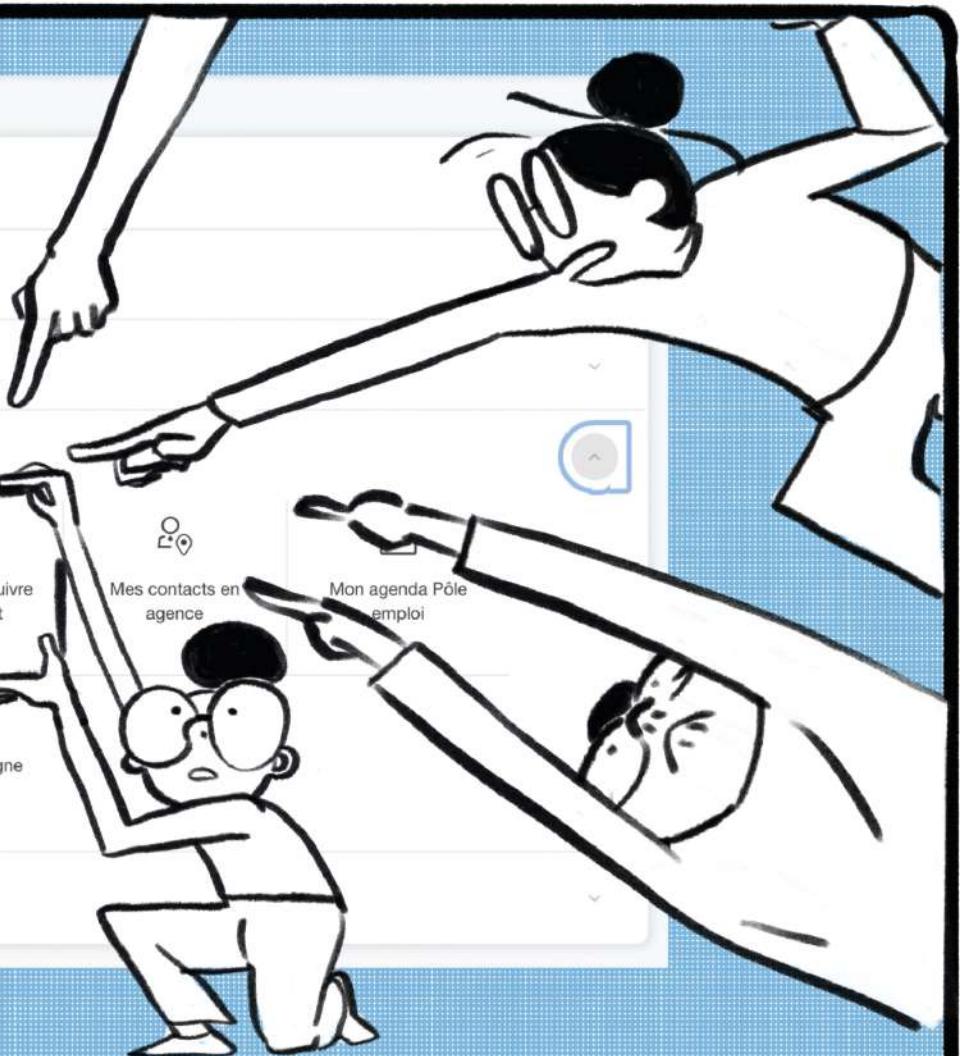
Mes courriers reçus de Pôle emploi

Transmettre et suivre un document

Mes réclamations

Mon bilan en ligne

Mes aides



Si vous avez bossé, n'oubliez pas de transmettre vos justificatifs auprès de P.E (AEM, bulletins de paye, contrats), vous serez tranquille après si vous voulez faire votre demande d'allocation qui est décrite dans la prochaine partie.

Unédic

ACTIVITÉS RELEVANT DES ANNEXES 8 et 10 au règlement d'Assurance chômage
À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR ET À REMETTRE AU SALARIÉ
Articles L. 5422-14 et R. 5422-6 du code du travail EP XOTIS

v5

1/ ATTESTATION (AEM)		MOIS 0 4 20 2 1 en chiffre	ATTESTATION N° YKW1000362	37
AEM INITIALE X COMPLÉMENTAIRE		RECTIFICATIVE POSITIVE	OU NÉGATIVE	N° DE L'ATTESTATION INITIALE
2/ EMPLOYEUR N° SIRET XXXXXXXXX N° IDCC XXXX Raison Sociale du nom STEAK FUSION PRODUCTION Code postal 75001 Commune PARIS Êtes-vous titulaire d'un ou d'une : Licence du spectacle N° Label N° Certification Sociale N° CS 3/ SALARIE Nom de famille BULEUR Nom d'usage NIR 19 Adresse RUE DE LA BULLE Code postal 16001 Commune ANGOULAG 4/ PRESTATION DE TRAVAIL Emploi occupé ANIMATEUR Régime de retraite complémentaire Audiens Date d'embauche 01 04 2021 (Date de début du contrat) Nombre d'HEURES effectuées 88 ET/OU *uniquement pour les artistes (voir notice) Nombre de CACHETS * isolés groupés Dans tous les cas Nombre de JOURS travaillés 13 Numéro d'objet 209Z27703440 Date de fin du contrat de travail 19 04 2021 Motif de cessation du contrat de travail: > Fin de contrat de travail à durée déterminée X > Rupture anticipée à l'initiative: du salarié d'un commun accord de l'employeur En ce cas, terme initialement prévu Rémunérations versées au cours du mois SALAIRES BRUTS soumis à contributions d'assurance chômage * 1 500,00 AUTRES RÉMUNÉRATIONS + TAUX 12,10 % CONTRIBUTIONS DUES 182,00 *Dans la limite de 4 fois le plafond de la sécurité sociale 5/ AUTHENTIFICATION PAR L'EMPLOYEUR Je soussigné(e), Nom VALCHE agissant en qualité de PRODUCTEUR certifie que les renseignements indiqués sur la présente attestation sont exacts et notamment en cas de cessation du contrat, que le motif de la rupture est le suivant fin de contrat à durée déterminée Fait à Paris le Personne à joindre concernant cette attestation Service Comptabilité Téléphone XXXXXXXXXX <small>Toute fausse déclaration est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros (Art. L. 5429-1 du code du travail). Vous devez conserver cette attestation mensuelle.</small>				



Voici un exemple d'AEM
(Attestation Employeur Mensuelle).

Les infos importantes sont entourées.

STEAK FUSION PRODUCTIONS

10 RUE EMILE COHL
75001 PARIS
Siret : XXXXXXXXXX
APE : XXXX

Matricule salarié : BULEUR1
N° Sécurité Sociale : X XX XX XX XXX XXX XX

Emploi : ANIMATEUR
Classification : Filière : 2 Catégorie : IIB
Position : Non Cadre / C.D.D.U.

Dossier : SALARE SFP
Bulletin N° : N° Objet
Contrat N° :
Convention : FILMS D'ANIMATION IDCC 2412

BULLETIN DE SALAIRE

Période de Paie : Du / /2021 au / /2021

Date de Paie : / /2021

Mode de règlement: Virement

M D F

NOCTAM BULEUR
RUE DE LA BULLE
16001
ANGOULAG

Code	Intitulé	Base	Taux	Montant
Période du 01/04/2021 au 02/04/2021				
116700 SALAIRE	240,00		240,00	
117100 JOURS	2,00			
Période du 05/04/2021 au 09/04/2021				
116700 SALAIRE	600,00		600,00	
117200 SEMAINE 5 jours	1,00			
Période du 12/04/2021 au 16/04/2021				
116700 SALAIRE	540,00		540,00	
117200 SEMAINE 5 jours	1,00			
Période du 19/04/2021 au 19/04/2021				
116700 SALAIRE	120,00		120,00	
117100 JOURS	1,00			
125100 *** BRUT ***	1 500,00		1 500,00	
126000 *** BASE URSSAF ***	1 500,00		1 500,00	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux	Part salariée	Part employeur
SANTÉ				
- Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	1 500,00		105,00	
- Complémentaire Incapacité Invalidité Décès			13,80	
ACCIDENT DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1 500,00			18,00
RETRAITE				
- Sécurité Sociale plafonnée	1 500,00	6,900	103,50	128,25
- Sécurité Sociale déplaftonnée	1 500,00	0,400	6,00	28,50
Complémentaire Tranche 1	1 500,00	4,790	71,85	78,45
FAMILLE	1 500,00			51,75
ASSURANCE CHÔMAGE				
- Chômage	1 500,00	2,400	36,00	145,50
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				53,99
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR LA CONVENTION COLLECTI				
- Congés Spectacles			231,00	
- Autres cotisations			7,50	
CSG/CRDS				
- CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 487,55	6,800	101,15	
- CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 487,55	2,900	43,14	
Total des cotisations et contributions			361,64	861,74

NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU	1 138,36 €
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	21,96

Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	544,50	0,00	0,00

Brut	Fiscal	Heures
1 500,00	1 181,50	87,50
1 500,00	1 181,50	87,50

du 01 au 02, du 05 au 09, du 12 au 16 (matin), le 19/04/2021

Net payé en euros	
1 138,36	
Allègement de cotisations employeur	-117,00
Total versé par l'employeur	

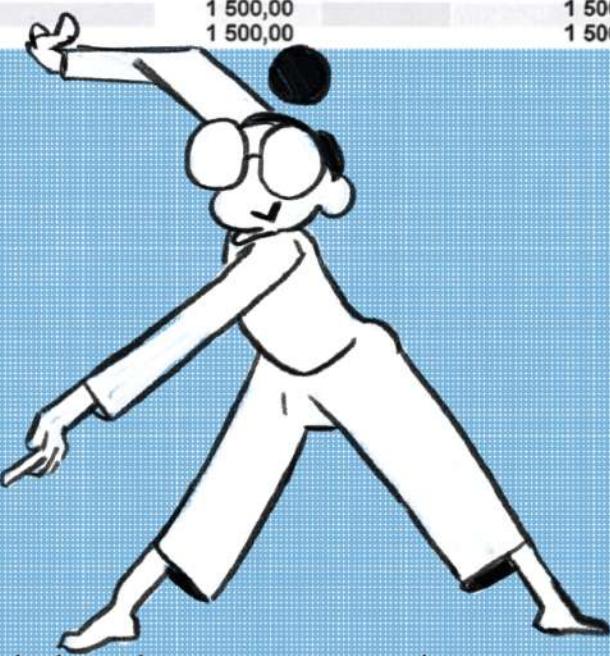
Voici le bulletin de paye



les infos importantes sont entourées.

Code	Intitulé	Base	Taux	Montant
Période	du 01/04/2021 au 02/04/2021			
116700	SALAIRE	240,00		240,00
117100	JOURS	2,00		
Période	du 05/04/2021 au 09/04/2021			
116700	SALAIRE	600,00		600,00
117200	SEMAINE 5 jours	1,00		
Période	du 12/04/2021 au 16/04/2021			
116700	SALAIRE	540,00		540,00
117200	SEMAINE 5 jours	1,00		
Période	du 19/04/2021 au 19/04/2021			
116700	SALAIRE	120,00		120,00
117100	JOURS	1,00		
125100	*** BRUT ***	1 500,00		1 500,00
126000	**** BASE URSSAF ****	1 500,00		1 500,00

Le tableau ci-dessus vous indique votre paye par période de travail, il est super clair à lire.



Brut	Fiscal	Heures
1 500,00	1 181,50	87,50
1 500,00	1 181,50	87,50

du 01 au 02, du 05 au 09, du 12 au 16 (matin), le 19/04/2021

Cette partie ci-contre qui est tout en bas, est un peu le résumé sommaire, paye sur le mois puis paye totale sur les différents mois travaillés avec l'employeur, vous y trouvez également les périodes travaillées.

Quand vous toucherez des allocations comme l'ARE, c'est l'AEM et vos bulletins de paye qui permettent à Pôle Emploi de délivrer vos allocations mensuelles.

Et j'en rajoute : si jamais vous faites une erreur sur votre actualisation, ou si vous avez un souci avec Pôle Emploi,appelez le 3949.



Pour finir, sachez que vous pouvez vous actualiser via l'application Pôle Emploi, pratique, rapide et vous pouvez poncer le dancefloor en même temps en soirée.

